



# Budget participatif en Deux-Sèvres, à vos idées !

lundi 7 octobre 2019, par [lpe](#)

L'initiative est née suite à l'organisation d'un "grand débat" dans le département en février 2019. Quelque 400 participants ont montré leur intérêt pour la vie locale. L'exécutif départemental a donc décidé de passer à l'action en confiant aux Deux-Sévriens le pouvoir de proposer, voter et décider de nouveaux investissements pour une enveloppe globale de 2 millions d'euros.

*"En complément des grands investissements structurants qui sont de la compétence de la collectivité comme le très haut débit, les routes, les collèges... Ce budget participatif va permettre de répondre aux besoins très locaux en finançant la réalisation de nombreux petits projets utiles au quotidien. Outil d'expression et de décision, ce budget participatif permettra aussi aux Deux-Sévriens de s'investir dans la vie de la cité et de participer à la décision publique..."* rappelait Gilbert Favreau, le Président du Département.

## **Du 7 octobre 2019 au 31 janvier 2020, chacun peut déposer ses idées**

Plusieurs phases vont être nécessaires pour mettre en oeuvre cette initiative :

- **du 7 octobre 2019 au 31 janvier 2020**, chacun (habitants de plus de 11 ans et associations) peut déposer ses idées sur [www.budgetparticipatif79.fr](http://www.budgetparticipatif79.fr) ou par voie postale via le flyer ci-dessous :



**8 thématiques d'intervention ont été particulièrement identifiées : environnement, déplacements, autonomie, agriculture, attractivité, qualité de vie, jeunesse, accès aux services publics.**

Quelques exemples : une aire de jeux, un lieu de covoiturage, un distributeur de produits locaux, un jardin partagé...

- Chaque projet fera ensuite l'objet d'un travail entre les services du Département et le porteur de l'idée pour en affiner le budget (100K€ maximum avec un financement de la collectivité à hauteur de 80%), les acteurs associés, le calendrier (Du 3 février au 31 mars 2020).

- Après validation de leur recevabilité, les projets seront soumis au vote des Deux-Sévriens (du 3 avril au 20 mai 2020), là encore en ligne ou par voie postale. Tous les habitants pourront voter pour leurs projets préférés.

- Les projets lauréats du vote seront financés par le Département. Ils auront deux ans pour être réalisés.

A noter que l'ensemble des idées, y compris celles non éligibles, sera consultable sur le site [www.budgetparticipatif79.fr](http://www.budgetparticipatif79.fr) à partir du 3 avril 2020.